

2 Politique

Réforme de certaines institutions Qu'est-ce qui bloque ?



Les membres du gouvernement...



...et les membres du comité de suivi sont-ils à l'origine de la léthargie actuelle ?

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

Au sortir des assises du Dialogue national d'Angondjé, des institutions telles que le Conseil national de la Communication (CNC), la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap), et le Conseil national de la démocratie (CND) devaient connaître une cure de jouvence ou encore changer de statuts afin de leur donner des nouvelles identités juridiques. C'est ainsi que les ordonnances et autres lois sont toujours attendues pour rendre effectifs certains de ces actes de la rencontre politique dont les conclusions sont connues depuis le 29 mai 2017.

DEPUIS l'année dernière, de nombreuses institutions et autres entités apparentées sont dans une situation trouble. 2017 aurait dû consacrer la fin de mandat de leurs membres. Mais par dérogation spéciale des autorités compétentes, du fait d'une

refonte quasi généralisée de leurs textes organiques, les mandats querellés ont été prolongés sans que ne soit fixée une date butoir. Ainsi, le Conseil national de la Communication (CNC), le Conseil national de la Démocratie (CND), la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap) sont parmi les entités épinglées par cette situation. Qu'est ce qui bloque ? Pourquoi les choses semblent-elles s'éterniser au point de faire craindre le surplace ? A qui la faute ? Au gouvernement ou au Comité de suivi des Actes du Dialogue national ? A ce qu'il semble ce serait le Comité de suivi des actes du Dialogue national qui serait à l'origine de la lenteur actuelle. Cette entité mise en place aux lendemains des accords politiques d'Angondjé entre la majorité au pouvoir, certains partis de l'opposition et la société civile, éprouverait des difficultés à remplir correctement ses missions. Jusqu'alors son

unique signe d'existence demeure une réunion dont personne n'a pu obtenir le contenu réel. Gageons que dans les semaines à venir, ledit Comité sortira enfin de sa torpeur ambiante pour faire le constat des évolutions dans la mise en pratique des «précieux» Actes. Parmi les résolutions issues de la rencontre d'Angondjé, il est question de revoir les conditions d'exercice de la liberté de la presse et de la communication. Dans ce sens, il avait été décidé de sortir le CNC du champ des institutions constitutionnelles pour le transformer en autorité de régulation sous le statut juridique d'autorité administrative indépendante. De sources sûres, le dossier serait en bonne voie. Et que le texte serait sur la table du gouvernement en attendant son adoption en Conseil des ministres. Avant les élections législatives, tout sera fin prêt, à en croire les mêmes sources. Autrement dit, la nouvelle entité

verra le jour et les membres seront désignés selon l'ancienne formule. Du côté du CND, la situation, qui paraît pourtant moins complexe, suscite là également des interrogations. Qu'est ce qui est à l'origine du non-renouvellement des membres de cette institution ? A y voir clair, beaucoup d'observateurs avancent la problématique d'un agenda politique ne correspondant pas aux enjeux de l'heure. C'est dire que l'entité dirigée depuis sa création par Me Séraphin Ndaot Rembogo devra, pour des questions d'arbitrage politique, attendre. De ce qui nous revient, les nouveaux membres seront connus cette année. S'il a déjà été annoncé la disparition de la Cénap, l'opacité qui semble entourer la mise en place du Centre gabonais des élections (CGE), laisse plus d'un observateur politique plutôt dubitatif. Parce que, composé à parité opposition-majorité, cette structure administrative,

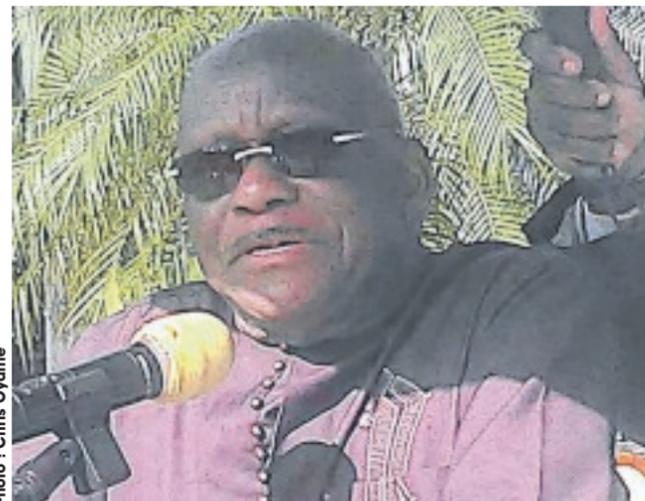
autonome et permanente dont la prérogative est d'administrer, de gérer toutes les élections politiques au Gabon, ne donne toujours pas des signes d'une existence réelle. Et là également, c'est le Comité de suivi des Actes du Dialogue qui aurait dû remplir ses missions. **BLOCAGES** • Même si le gouvernement n'est pas exempt du retard accusé par la création dudit Centre. C'est d'autant plus inquiétant que le pays est en année d'élections (Législatives et Locales). D'ailleurs, face à cela, certains prédisent un énième report de ces scrutins car le CGE n'ayant pas encore été formalisé, il serait difficile de tenir les dates prévues par les dispositions légales. Sauf à faire mentir l'évidence qui pointe pourtant à l'horizon. Au Conseil économique, social et environnemental, rien n'est allé comme le prévoit la loi. A l'image des autres institutions, 2017 devait coïncider avec la dé-

signation des nouveaux membres. Ici, lors du dernier trimestre de l'année écoulée, tout semblait aller pour le mieux. Des élections internes ont été organisées par les associations corporatistes afin de désigner leurs différents représentants, ainsi que des communiqués ont été diffusés par voie de presse pour mobiliser ces acteurs. Avant que, sans crier gare, tout ce processus soit interrompu sans aucune explication. Visiblement, il fallait aussi attendre 2018 pour voir cette organisation se conformer aux textes en termes de renouvellement de ses membres. Au final, cette année devra correspondre à la mise en place des principaux Actes du Dialogue politique, notamment en ce qui concerne l'entité administrative devant désormais réguler la presse et la communication, le CGE. Tout comme le CND et le CES. Le retard accusé à ce niveau conduit aujourd'hui de nombreux compatriotes à soupçonner des blocages.

Opposition/RPR/Cinquième arrondissement de Libreville Ntoutoume Emame salue la prise de conscience des jeunes

C.O.
Libreville/Gabon

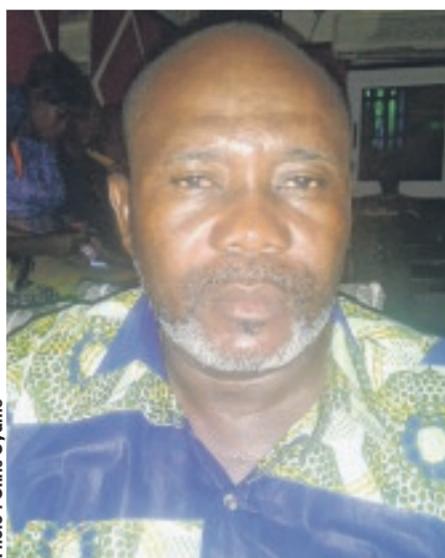
LE président du Rassemblement des patriotes républicains (RPR), s'est réjoui, samedi dernier, "de l'esprit de responsabilité qui anime les jeunes du 5e arrondissement de la commune de Libreville". C'était à l'occasion de la cérémonie d'une rencontre organisée par certains habitants de cette circonscription administrative de la capitale gabonaise. A l'entame de la manifestation, c'est le notable Pierre Nze Minko qui a ouvert le bal. «Je suis le plus vieil habitant de Lalala. Cette cérémonie est organisée par un groupe de jeunes du 5e arrondissement qui ont décidé de présenter leurs vœux à leur père et grand-père



Le président du RPR, Jean-François Ntoutoume Emame, remerciant "ses enfants et petits-enfants".

Jean-François Ntoutoume Emame», a-t-il expliqué. Par la suite, le porte-parole des jeunes, Edmond Edgard Mounanga, a soutenu que ses camarades et lui se reconnaissent à travers le combat politique mené par l'ancien édile de Libreville

par ailleurs ancien Premier ministre sous feu le président Omar Bongo Ondimba. Tout en le considérant comme leur "père et grand-père". Ensuite, afin de marquer le coup, les "enfants de M. Ntoutoume Emame" ont mis



Le porte-parole des jeunes du 5e arrondissement de Libreville, Edmond Edgard Mounanga.

la main à la poche, pour lui offrir plusieurs présents. Expriment ainsi, selon eux, leur attachement, engagement et fidélité à son endroit. «C'est l'expression de notre cœur», a clamé le porte voix des jeunes. Et d'ajouter : «Nous sommes

sereins car, votre présence parmi nous est le signe que nous saurons aborder les défis à venir en comptant sur votre soutien indéfectible. D'autant qu'il nous paraît difficile d'envisager l'avenir sans aucune orientation et indication de notre

père». Dans sa réponse, Jean-François Ntoutoume Emame, visiblement ému, s'est dit très honoré de cette marque d'attention et d'affection des jeunes de ce qu'il a toujours considéré comme étant son fief politique. «Je n'ai jamais reçu des présents aussi riches et variés», a-t-il indiqué. Des cadeaux essentiellement composés de vivres du village. Puis, il a remercié "ses enfants et petits-fils". «Ce qui me touche surtout, c'est de constater qu'il y a comme une réelle prise de conscience, un changement réel dans le bon sens des mentalités, une prise positive de responsabilité de la part de nos jeunes. Cela m'amène à être confiant dans l'avenir de notre communauté villageoise, parce que le 5e arrondissement c'est notre village», a-t-il conclu.